

# SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1984.

## RAPPORT<sup>(1)</sup>

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant la ratification d'un Traité modifiant les traités instituant les Communautés européennes en ce qui concerne le Groenland (ensemble un Protocole).*

Par M. Jacques GENTON,

Sénateur.

---

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Raymond Julien, député, sous le numéro 2537.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Yvon Bourges, sénateur, président ; Robert Montdargent, député, vice-président ; Raymond Julien, député, Jacques Genton, sénateur, rapporteurs.

*Membres titulaires* : MM. Claude Estier, Manuel Escutia, Louis Moulinet, Xavier Deniau, Jean-Marie Daillet, députés ; MM. Jean Lecanuet, Michel Alloncle, Jacques Chaumont, Jean-Pierre Bayle, Robert Pontillon, sénateurs.

*Membres suppléants* : Mme Lydie Dupuy, MM. Jean-Pierre Fourré, Jacques Mahéas, Guy Vadepiéd, Louis Odru, Pierre Raynal, Emmanuel Hamel, députés ; MM. Michel d'Aillières, André Bettencourt, Michel Caldaguès, Michel Crucis, Roger Poudousson, Louis Longequeue, Pierre Matraja, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 2374, 2442 et in-8° 692.  
2<sup>e</sup> lecture : 2518, 2521 et in-8° 732.  
3<sup>e</sup> lecture : 2533.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 84, 92 et in-8° 46 (1984-1985).  
2<sup>e</sup> lecture : 166, 174 et in-8° 66 (1984-1985).

MESDAMES, MESSIEURS,

Composée, pour l'Assemblée nationale, de MM. Raymond Julien, Louis Moulinet, Robert Montdargent, Jean-Marie Daillet, Mme Lydie Dupuy, M. Pierre Raynal, députés, et pour le Sénat, de MM. Yvon Bourges, Jacques Genton, Jean-Pierre Bayle, André Bettencourt, Michel Caldaguès et Michel Crucis, sénateurs, la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant la ratification d'un Traité modifiant les traités instituant les Communautés européennes en ce qui concerne le Groenland (ensemble un Protocole) s'est réunie au Sénat le 20 décembre 1984, sous la présidence de M. Raymond Julien, député, président d'âge.

M. Yvon Bourges, sénateur, a été désigné comme président et M. Robert Montdargent, député, comme vice-président.

M. Jacques Genton, sénateur, et M. Raymond Julien, député, ont été désignés comme rapporteurs.

Le président de la commission mixte paritaire n'a pu que constater que le **désaccord** au sein de cette commission ne permettait pas de parvenir à un texte commun, s'agissant d'un projet de loi autorisant la ratification d'un traité.